

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 18 janvier 2019

7^{ème} Commission

N° CP-2019-1-7-2

Service instructeur

DECS - service appuis et ressources

Service consulté

DECS – Service de la Lecture Publique

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE 400 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE EN BIBLIOTHEQUE CONVENTION DE PARTENARIAT

Résumé : Il s'agit d'approuver le projet de convention de partenariat entre l'Etat-Direction régionale des affaires culturelles-, l'association Unis-Cité et le Département du Haut-Rhin dans le cadre d'un plan d'éducation aux médias et à l'information (EMI) lancé par le Ministère de la Culture.

Le Ministère a missionné l'association Unis-Cité pour une opération de mobilisation de jeunes en service civique au sein des bibliothèques.

Le Département du Haut-Rhin, tout comme celui du Bas-Rhin, est sollicité pour participer à la phase pilote de l'opération qui devrait se terminer courant 2020.

La Commission « Culture et Patrimoine » (7ème) réunie le 30 novembre 2018 a donné un avis favorable à ce projet.

Dans le cadre de la lutte contre la manipulation de l'information, le Ministère de la Culture a lancé courant 2018 un plan d'éducation aux médias et à l'information (EMI), d'une durée prévisionnelle de 3 ans (2018-2020), dont l'un des volets vise à développer les actions d'EMI dans les bibliothèques publiques et la formation des professionnels de la lecture publique, en lien avec le Plan bibliothèques qui comporte deux axes principaux :

- ouvrir plus les bibliothèques en augmentant, si possible, les horaires d'ouverture,
- améliorer la qualité des services et les diversifier.

Ce projet s'incarne notamment dans le déploiement de volontaires de service civique dans plusieurs établissements, afin de susciter la mise en place de projets d'EMI. L'objectif du Ministère est d'atteindre, à terme, 400 volontaires en service civique dédiés au développement de l'EMI dans les bibliothèques publiques.

L'association Unis-Cité a été missionnée par le Ministère pour une opération de mobilisation de jeunes en service civique au sein des bibliothèques sur des missions de médiation à l'information et au numérique.

Le Département du Haut-Rhin, tout comme celui du Bas-Rhin, est sollicité pour participer à la phase pilote de l'opération (3 vagues : octobre 2018-janvier 2019-octobre 2019), le Ministère étant à la recherche de territoires d'expérimentation pour son plan d'éducation aux médias.

L'expérimentation dans notre Département débutera en janvier prochain avec une première période de 7 mois. Le Département du Bas-Rhin est engagé comme nous dans ce projet au travers de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin. Le Ministère souhaite, en effet, avoir une expérimentation à l'échelle de l'Alsace.

Pour cette première phase, le projet pour le Haut-Rhin repose sur une quinzaine de volontaires par groupes de 2 à 4 dans 5 à 7 bibliothèques du Département (établissements identifiés, sollicités et coordonnés par la Médiathèque départementale). Elle est susceptible d'être renouvelée durant la période d'expérimentation.

A titre indicatif, les bibliothèques suivantes ont d'ores et déjà donné leur accord pour le premier cycle d'expérimentation :

- GUEBWILLER
- MUNSTER
- SAINT LOUIS
- THANN-CERNAY
- VAL D'ARGENT

En 2019, la Médiathèque départementale de Colmar en accueillera 2 ou 3 afin de développer avec la Direction de la Solidarité des actions numériques en faveur des personnes en EHPAD.

L'association Unis-Cité engage les jeunes, les forme et met un référent à disposition du Département. Le Ministère de la Culture prend en charge tous les frais liés à ces emplois.

Cette action permettra au Département-Médiathèque départementale :

- De consolider sa position de coordonnateur du réseau des bibliothèques du Haut-Rhin,
- D'encourager le développement des collaborations avec les collègues ainsi qu'avec les EHPAD,
- D'affirmer son rôle en matière d'accès et d'éducation au numérique.

La Médiathèque départementale aide Unis-Cité à identifier et mobiliser les bibliothèques locales, assure une partie de la formation des volontaires, accueille des temps de formation initiale et participe au pilotage du dispositif en étant membre du comité de suivi local. La Médiathèque départementale met par ailleurs à disposition des jeunes les outils d'animation nécessaires à l'exercice de leur mission.

Cette proposition est complémentaire de la mise en œuvre des services civiques par le Département, mais sans surcoût financier du fait de la prise en charge par le Ministère de la Culture.

En conclusion, il vous est proposé :

- d'approuver le principe de la participation du Département au dispositif « 400 jeunes en service civique en bibliothèque »,

- d'approuver le projet de convention entre l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles), l'association Unis-Cité et le Département du Haut-Rhin joint en annexe 1, et de m'autoriser à le signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT